



LA COOPERATION

MISE AU POINT RAPIDE DANS LA DEFINITION DE L'INTERACTION ET DE LA COOPERATION

Florence Saint-Luc a participé à un stage de formation à Béziers en octobre 93. Le but était de préparer un stage de formation adulte sur le thème de la coopération. Ce texte très court a été rédigé lors d'un atelier dont la consigne était "Préparer un texte pour présenter la coopération dans un bulletin départemental." Le groupe l'ayant écrit était composé de Philippe Gausserand (Tarn), Katy Destres (Manche) et Florence Saint-Luc. Certains l'ont jugé un peu polémique. J'attends vos avis sur la question.



Valérie Massines était institutrice dans l'école spécialisée "La Dominante" à La Seyne Sur Mer. Elle suit actuellement des études de psychologie à la faculté d'Aix en Provence. Elle a écrit ce texte pour répondre aux interrogations de Claire Ripouveau (enseignante en CP à l'école Malsert à La Seyne également) concernant les rapports entre coopération et interaction.

La coopération: pourquoi?

Après un siècle où collectivisme et individualisme se sont affrontés sans faire la preuve de leur efficacité, nous proposons une alternative éducative et relationnelle: la coopération.

Elle correspond à un projet qui permet d'établir un équilibre entre l'individu et le groupe, l'individu prenant sa vraie dimension grâce à la valorisation de ses compétences, de sa spécificité, à la reconnaissance de son expression, le groupe tirant parti de la diversité et de l'hétérogénéité des personnes.

La coopération permet également d'accroître l'efficacité des apprentissages. Elle est un moyen d'apprendre à maîtriser l'expression orale et à s'organiser au sein d'un groupe. Elle rend l'individu autonome, responsable, et capable d'initiatives.

La coopération: comment?

En classe, elle prend naissance dans un projet. Au sein du groupe, le projet est discuté:

SOMMAIRE :

P1 : la coopération – mise au point rapide dans la définition de l'interaction et de la coopération.

P3 : A propos du fichier de lecture 04 – La pédagogie Freinet peut-elle se passer d'une dimension politique ?

P3 : Partenariat, coopération et collaboration à l'école maternelle 2 de Pourrières

P5 : appel du secteur français

P6 : télématique et télécopie à l'école

P7 : présentation d'Educazur

P8 : La protection sociale en question – lu dans la presse ICEM

P9 : éducation à la paix, éducation au conflit

P10 : Questions de lecture...

P11 Jeux coopératifs

La thèse du conflit socio-cognitif dans la construction des savoirs de Doise et Mugny et de "l'école d'Aix" (Gilly et col) amène à parler d'interaction entre pairs dans un travail en dyade. Il s'avère dans ces situations qu'il y a progrès et construction de nouveaux savoirs par déstabilisation de savoirs plus anciens cognitifs par la relation sociale instaurée. On s'est aperçu que les résultats les plus positifs arrivent en dyade dominante; c'est à dire que les 2 enfants de la dyade se reconnaissent chacun comme supérieur à l'autre. Lorsqu'ils doivent réaliser une tâche, ils sont donc assez sûrs d'eux pour élaborer une argumentation de leur point de vue (manière de réaliser la tâche). Apparait donc une confrontation de points de vue qui est enrichissante et amène à la coopération. Cela signifie aussi que ce cas de figure dans l'interaction ne se retrouve pas toujours par exemple dans les dyades complémentaires. Elles sont constituées par deux enfants aussi mais l'un se représente comme supérieur à l'autre et l'autre lui confère une supériorité. Dans ce cas, il y a très peu de résultats positifs, bien au contraire, car l'un des pairs va laisser faire la tâche à l'autre puisqu'il le pense plus apte. Ceci peut signifier que l'interaction entre pairs est une notion plus large que la coopération et qu'elle amène dans le meilleur des

cas à la coopération, source de progrès.

Mais ces thèses amènent aussi la question du tutorat entre pairs et de son intérêt dans la construction de savoirs. Les travaux sur les tutorats entre pairs (ou avec l'adulte jusqu'à 4, 5 ans) se sont aussi révélés très intéressants. Il ne faut donc pas y voir une contradiction pour nous pédagogues, mais une complémentarité quant à l'appropriation des savoirs par l'enfant suivant la nature des tâches à

A PROPOS
DU FICHER LECTURE 04

Christophe Crepel a reçu une lettre d'Annie Troncy, du chantier-outils, datée du 31 janvier 94. Elle demande une rencontre pendant les journées d'étude de Roanne du 25 au 27 avril 94, afin de rediscuter de certains points qui auraient besoin d'être approfondis. Christophe demande de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion, qui aura lieu le



LA PEDAGOGIE FREINET PEUT-ELLE SE PASSER D'UNE DIMENSION POLITIQUE?

par Jean Astier

Lorsque nos pères fondateurs de l'Ecole Moderne ont ouvert la brèche d'une école alternative, c'est notamment dans leurs convictions politiques qu'ils ont puisé l'énergie nécessaire à déplacer des montagnes d'incompréhension.

Même s'ils ne partageaient pas les mêmes croyances politiques - et c'est, dit-on, ce pluralisme qui fit la richesse de notre mouvement - ils avaient en commun d'aspirer à une société de justice, d'égalité, de liberté et d'amitié.

Pour les uns, le chemin conduisant à cette société était parsemé de réformes successives. Pour les autres, il s'agissait d'établir une provisoire dictature du prolétariat, ou bien il fallait, dès que possible, instaurer l'autogestion.

Aujourd'hui, nous constatons l'échec, même provisoire, de chacun de ces projets. L'Anarchisme ne s'est jamais vraiment remis de l'oppression bolchévique. Le Communisme a imposé avec les bureaucraties des pays de l'Est. Quant au socialisme, à vouloir trop pactiser avec le capitalisme, il y a perdu son âme.

Bien sûr, nos convictions ne se sont pas envolées avec les tentatives échouées de mise en application de ces systèmes alternatifs. Les anarchistes continuent

de prôner leur communisme libertaire; les socialistes persistent à croire aux vertus tactiques de leurs efforts et les communistes constatent la permanence de la lutte des classes. Toutefois, il est indéniable que la foi militante est exsangue...

Parfois, je me demande si nous ne persistons pas à croire à ces systèmes de référence parce que nous n'avons rien de mieux à nous mettre sous la dent. Mais dans le fond, c'est sans illusion, presque par habitude.

De plus, nous avons perdu l'abnégation quasi-monacale qui animait nos ancêtres: désormais, il faut composer avec le Plaisir, non plus avec le Sacrifice. Et qui s'en plaindrait?

Pourtant, nous assistons, impuissants, à l'accroissement de la misère dans le monde et au retour des nationalismes fascisants. Nous pressentons l'imminence d'un désastre écologique par pollution... Et nous n'avons plus rien dans nos valises. Aucun système alternatif, aucune société de substitution.

Nous assistons, impuissants...

Bien sûr, il nous reste la salle de classe pour continuer à instaurer une société meilleure par semaine et sur 50 m². Et si, justement, ce qui posait problème aujourd'hui, c'était moins la didactique, la façon de transmettre les savoirs que les raisons qui poussent à le faire ?

Apprendre, oui, mais pour quoi ?

Nous commençons à avoir des certitudes quant aux capacités naturelles, des individus à acquérir des connaissances (même si beaucoup reste à faire pour convaincre, les parents d'élèves, les collègues et la hiérarchie!). Mais au-delà des notions de base que sont l'écrit-lire et le compter, l'école a pour mission l'apprentissage de la vie en société. Et c'est justement là que le bat blesse. Quelle société voulons-nous? Dans quelle société souhaitons-nous voir les enfants évoluer demain? Quelle société sommes-nous à même de bâtir ?

Les réponses à ces questions sont déterminantes dans le choix même des contenus et des méthodes. Je ne crois pas possible de pratiquer la pédagogie Freinet sans avoir un minimum en l'accessibilité, à vie d'homme, à une autre organisation du monde.

Il est impossible de se satisfaire d'une pratique de classe coopérative en rupture permanente avec les pratiques majoritaires et les idées dominantes sans croire, un tant soit peu, en la possibilité de faire "école". A trop s'accoutumer à être minoritaire et à contre-courant, on risque une irrémédiable marginalisation... Mais,



PARTENARIAT, COOPERATION ET COLLABORATION A L'ECOLE MATERNELLE 2 -

L

que faire? comme disait le camarade Lénine? Que faire?

a pédagogie Freinet nous a appris la nécessité d'occuper autant le terrain pédagogique que le terrain social, car il est illusoire de penser transformer l'un si rien ne change dans l'autre. Toutefois, la gestion de nos énergies et la réalité de notre environnement nous poussent à investir davantage l'un des deux terrains selon notre tempérament.

1/ L'école

Dès mon arrivée à l'école, j'ai institué une réunion hebdomadaire de gestion de l'école, en coopération avec les aides-maternelles (ASEM). A l'époque, l'école ne comptait que 2 classes et se sont succédés dans la seconde classe (section des petits-moyens) des instituteurs recrutés sur liste complémentaire. Nouveaux dans la profession, n'étant marqués par aucune expérience antérieure, ce système de gestion leur est apparu naturel. L'un des atouts inestimables de l'école réside dans la bonne volonté, le sérieux et la motivation des ASEM. De tous temps, celles-ci se sont senties partie prenante de l'Éducatif, même lorsqu'elles avaient à faire à des instituteurs qui les considéraient, selon la tradition des écoles maternelles françaises, comme des torche-culs.

Il va de soi que leur participation aux décisions a accru leur implication dans l'école. Nous avons eu la chance de mettre en place cette organisation à un moment où la notion d'intervenants extérieurs se généralisait dans l'Éducation Nationale, notamment à travers la Loi d'Orientation de juillet 89. De ce fait, nous considérons les

ASEM comme des membres à part entière de l'équipe éducative, et à défaut, comme des intervenants. Afin d'officialiser ce fonctionnement, nous avons clairement exprimé nos orientations et nos convictions concernant leur rôle dans notre projet d'école. La hiérarchie Éducation Nationale a ratifié notre projet sans qu'aucune remarque soit faite.

Toutefois, nous avons pu percevoir les limites d'une telle démarche à l'occasion d'une conférence pédagogique donnée dans notre village par l'inspectrice (IEN). Étant donné que les ASEM étaient considérées comme membres de l'équipe éducative, il allait de soi qu'elles assistent aux conférences pédagogiques. Informée par mes soins de notre intention d'assister ensemble à cette conférence, l'avant-veille de la réunion, l'IEN m'a fait informer par téléphone (et non par écrit!) qu'elle était la seule habilitée à inviter quiconque à ce type de réunion. Dès lors, nous avons su les limites de notre organisation, et nous n'avons plus cherché de reconnaissance du côté de l'Éducation Nationale, même si nous avons maintenu le cap au sein de l'école et vis à vis de nos autres partenaires (autres écoles, municipalités, parents, associations, etc...)

Limites des échanges externes:

Avoir le soutien actif des ASEM dans un projet de transformation de l'école maternelle est un atout important. D'autant plus lorsque l'équipe enseignante tarde à se stabiliser. Ainsi, durant deux ans, les ASEM m'ont permis d'assurer la continuité des projets de l'école. Elles ont concrètement participé à la mise en place de la BCD (construction du mobilier

comprise). Elles participent activement à l'animation de la Fureur de Lire dans l'établissement (expo-vente d'albums pour enfants). Elles ont une part active à la réalisation du journal scolaire. Bref, sans elles, rien n'aurait vraiment été possible concernant les activités d'ampleur conduites par l'école (BCD, Fureur de Lire, aménagement de la cour, fêtes, carnaval, kermesses..)

Cependant, la différence de statut demeure et alloue irrémédiablement à notre mode de fonctionnement un caractère artificiel, à la merci du premier instituteur ou directeur ayant un autre point de vue.

Par ailleurs, leur statut leur impose un temps de travail de 37h30 par semaine et leur salaire dérisoire nuit à toute approche égalitariste de la relation. Quelle que soit la richesse de leur expérience sensible, leur action auprès des enfants reste toujours soumise à la bonne volonté de l'instituteur et du directeur d'école.

Enfin, le flou concernant leur recrutement (niveau de diplôme, formation...) et les heures à fournir hors école pour atteindre les fatidiques 37h30 hebdomadaires empêche d'aborder les questions de gestion de l'école et celles d'ordre pédagogique sur un pied d'égalité : notre collaboration s'est exercée sur la base la bonne volonté de chacun; elle n'a jamais fait l'objet d'un contrat définissant clairement les rôles de chacun. C'est grâce à cet artifice que nous parvenons à travailler ensemble.

Nos réunions institutionnelles donnent lieu à des échanges d'articles, de points de vue pratiques, véritable amorce d'une coopération théorique. Autrement dit, l'institutionnalisation de réunions de gestion collégiale de l'école a pris en compte l'intérêt des ASEM

pour l'aspect éducatif, mais il n'a pas éliminé les barrières imposées par les différences de statut.

L'ironie de l'histoire réside dans le fait que l'ensemble des projets d'école appelant à la collégialité, à la coopération et partenariat sont nés de ma seule plume, avant d'être soumis à l'équipe et amendés par celle-ci. Non pas que je sous-estime les capacités de l'équipe à produire des idées, mais du côté des ASEM, j'ai toujours eu des scrupules à demander ce type de travail pour les raisons évoquées précédemment; et du côté des enseignants, leur aide était impossible dans une école où 7 enseignants se sont succédés sur 2 postes en 2 ans.

Institutionnaliser la participation des ASEM à la gestion de l'école ne suffit pas à maintenir le cap de l'école en direction d'horizons transformateurs. Qu'un enseignant n'épousant pas ces thèses d'épanouissement de l'enfant arrive dans l'école, et tous nos projets d'école s'écroulent comme un château de cartes. Dès lors, l'horizon des possibles se limite au maintien d'un équilibre précaire des acquis du moment. L'animation pédagogique se limite à la circulation informations écrites, mais ne peut souffrir d'aucun débat de fond, et ce malgré la Loi d'Orientation qui place l'enfant au centre du système éducatif. Car l'on sait bien l'Education Nationale impuissante face aux options philosophiques des enseignants. Et même si les orientations générales actuelles semblent avoir un lien de parenté avec les idées Freinet, tout et n'importe quoi est encore cautionné par le système éducatif français, dans la mesure où cela ne "dérange" pas. Aujourd'hui, la priorité de la hiérarchie reste la normalisation. Autrement dit, le travail de l'Ecole Moderne est accepté et peut s'appuyer sur les textes, il n'en demeure pas moins que la conception traditionnelle de l'enseignement continue de sévir librement. La Loi d'Orientation, de ce point de vue, a ajouté en confusion

dans le système éducatif.

2/ La municipalité, la vie associative

Les évolutions politiques locales ont conduit aux rênes de la municipalité une équipe réactionnaire de riches propriétaires terriens, de petits commerçants et d'artisans. Bien que n'ayant jamais été impliqués dans la vie locale auparavant, élus en mars 1989, la nouvelle équipe a eu un comportement revanchard de droite. Les premières mesures ont consisté à effectuer une chasse aux sorcières et à réduire la politique sociale et culturelle de la mairie (licenciement de la bibliothécaire, rupture du contrat avec le CAT Perce-Neige...).

Face à cette politique reaganienne face à une commune de 2500 âmes et tenant compte du désintérêt de la population pour les partis politiques traditionnels, les forces progressistes du village se sont constituées en associations socio-culturelles. J'ai naturellement trouvé un poste de responsabilités dans l'une d'entre elles.

Pour moi, il était enthousiasmant de prolonger le travail effectué au niveau de l'école, à l'échelle de la communauté villageoise. Ce travail complétait naturellement celui effectué dans l'école, d'autant que la Loi d'Orientation sur l'Education Nationale de 1989 et les contrats d'aménagement du temps de l'enfant (CATE) permettaient une interaction de la vie associative et de la vie éducative. Ce phénomène de vases communicants me paraissait d'autant plus intéressant qu'il permettait de participer à la recomposition de la texture villageoise malmenée par la disparition des structures traditionnelles et par l'arrivée massive de population.

Nous percevions uniquement comme des opposants politiques, les nouveaux élus n'ont eu de cesse d'entraver nos actions. Nous avons eu droit à des brimades mesquines (réduction de subventions, location

de la salle des fêtes inabordable...); limitant de façon drastique nos champs d'action. Sans oublier le fait qu'à l'échelle du village, les rapports de force ne sont pas toujours pensés à travers les institutions et sombrent trop souvent en opposition de personnes, l'amour-propre prenant le pas sur l'idéologie.

Sans budget, nombre de nos projets n'ont pu se concrétiser. Même si nos actions (théâtre enfant, brocante, journal...) connaissent une fréquentation honorable, nous savons nos initiatives mal vécues par les élus et une partie de la population qui redoute l'embrigadement, car nous attachons clairement nos attachements aux valeurs progressistes (Pacifisme, Antiracisme, Ecologisme...). Grâce au CATE, notre association a pénétré à l'intérieur de l'école. Mais nos animateurs ont rapidement mesuré les limites de leur action, confrontés à la conception traditionnelle de l'éducation. Aujourd'hui encore, les animateurs ATE sont surpris par les pesanteurs administratives et l'archaïsme des concepts en cours dans l'Education Nationale.

Nous savons désormais que les CATE ne suffiront pas à changer l'école. Nous doutons même de l'efficacité de nos interventions : déjà les animateurs théâtre ont suspendu leurs séances. Personnellement, j'ai profité de ma double appartenance à l'école et à l'association pour tenter de promouvoir l'une et l'autre au service d'idées fondamentales concernant le développement de la culture et la valorisation de la petite enfance. Grâce à cette double appartenance, en coopération avec l'équipe bienveillante de l'école et avec les membres de l'association, j'ai pu travailler à la réalisation de certaines animations d'ampleur:

- Expositions de photos d'enfants et d'adultes dans l'enceinte de l'établissement
- animation pour la Fureur de Lire
- accueil dans les locaux de l'école d'activités associatives
- (re)naissance du Carnaval du



village.

Limites des échanges externes:

Le Carnaval est un bon exemple des limites de la coopération de l'école avec certains de ses partenaires. D'une part, il n'a jamais été possible d'obtenir des collègues enseignants que celui-ci se déroule le samedi après-midi. Refusant de faire des heures supplémentaires, les enseignants empêchent d'envisager un carnaval qui rassemble le village en une véritable fête hors-institution. Et dans l'état actuel des choses, il est impossible de se passer des écoles pour assembler la population lors de cet évènement.

Quant au comité des fêtes, qui a l'aval des plus réactionnaires, sa conception populiste de l'animation a longtemps résumé l'idée de Carnaval en l'animation

d'un bal masqué hors de prix où une sous-culture culminait avec l'élection de Miss Carnaval.

Par ailleurs, nous n'avons jamais obtenu de la municipalité que l'offre gracieuse d'un apéritif en salle des fêtes, à midi. Ainsi, depuis 2 ans, bien que rassemblant une partie de la population sensible à cette grande fête populaire, le Carnaval se termine en cul-de-sac au lieu de culminer, comme il serait souhaitable, en bal populaire. Cette année, malgré la rupture du samedi après-midi, l'association va tenter d'organiser un bal, en soirée, en dépit de finances limitées.

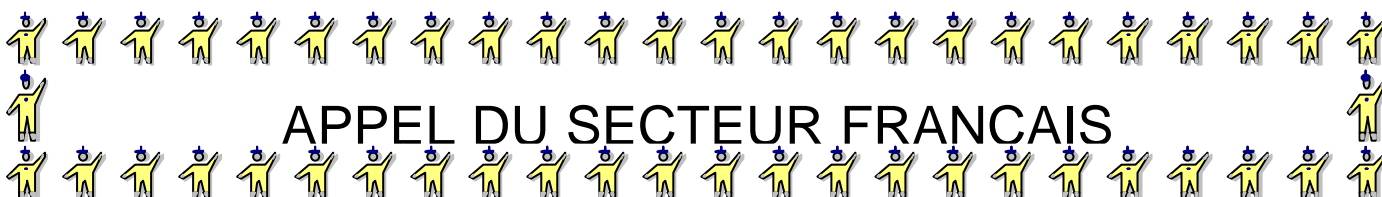
Conclusion provisoire

S'il est riche, au prime abord, de pouvoir prolonger l'action militante de l'école sur le terrain social, on en perçoit aisément les

limites. Je souffre, aujourd'hui, d'être doublement étiqueté par les représentants de la municipalité. Les destinées même de l'école en souffrent, car ressurgissent, par exemple en conseil d'école, des prises de position de l'association, n'ayant aucun lien avec le discours officiel tenu dans l'établissement.

Ici aussi, les champs de liberté s'étriquant de jour en jour, il nous est impossible d'entrevoir une évolution positive des relations école-municipalité. Et il serait irréaliste d'attendre un éventuel changement de majorité municipale pour renouer avec l'espoir d'un changement de cap.

Par ailleurs, la crise du politique est elle qu'un rapport de force favorable aux idées progressistes est peu prévisible. Ceci dit, nous avons pu, jusqu'à



APPEL DU SECTEUR FRANÇAIS

Le débat sur les méthodes de lecture n'est jamais clos: les velléités ministérielles pour découvrir la méthode miracle n'ont encore jamais abouti. Face aux partisans des méthodes de bas en haut (méthode syllabique) et de haut en bas (méthode globale), la méthode naturelle se veut une méthode anti-autoritaire par rapport aux processus et aux procédures mis en oeuvre naturellement par les enfants pour comprendre le code de l'écrit.

Une récente publication interne de l'AFL relance le débat sur l'entraînement à la traduction grapho-phonétique, puisque certains (Roland Goigoux) posent même l'intérêt du déchiffrement.

Pour notre part, nous affirmons laisser aux enfants la possibilité de recourir aux deux démarches pour "lire", c'est à dire :

- soit se servir du contexte de sens pour faire des hypothèses de lecture
- soit se servir de connaissances

grapho-phonétiques pour faire des hypothèses de sens.

-pour finalement lire par une interaction entre ces 2 démarches et comprendre la combinatoire.

Cette affirmation est le fondement de la pratique de la méthode naturelle de lecture. La vidéo de D. De Keyser l'illustre par quelques exemples. Cependant, nous ne possédons pas assez de compte-rendu d'observation de ces démarches.

Le secteur français se propose donc de récolter au cours de cette année tout ce qui pourrait confirmer, infirmer, nuancer nos affirmations sur la façon dont les enfants (mais pourquoi pas les ados et adultes) s'apprennent à écrire-lire.

Il s'agit dans un premier temps d'avoir une attitude "naturaliste", de décrire fidèlement, sans faire d'interprétation.

- soit par des prises de notes ou des compte-rendus brefs de moments de

"lecture".

- soit par des enregistrements audios ou vidéos de ces mêmes moments.
- soit par les explications des enfants sur la façon dont ils s'y prennent pour lire ou écrire.

Il me paraît important d'ajouter à ces témoignages toute donnée susceptible d'être prise en compte pour une analyse ultérieure (âge des enfants, moment de l'année, milieu social, etc...).

Je vous propose de me renvoyer vos observations pour préparer une compilation que l'on exploitera aux JE ou dans un stage sur l'apprentissage de l'écrit.



TELEMATIQUE ET TELECOPIE A L'ECOLE.

On a testé: L'AGORIS 55.

L'agoris 55 est le télécopieur bas de gamme commercialisé par France-télécom.

Malgré son prix très abordable (2600-2900F), ce petit fax est tout à fait adapté à une utilisation en classe car il s'avère à l'usage très fiable et polyvalent.

Ce qu'il ne permet pas:

-pas de numérotation directe à partir du fax. Le numéro du correspondant doit être composé directement sur le téléphone. Ce n'est pas un désavantage en classe car de cette façon, même les plus petits comprennent la relation entre les faxes qu'ils envoient ou qu'ils reçoivent et le réseau téléphonique. Il est possible avec un téléphone à mémoire de mémoriser les numéros des principaux correspondants mais dans ma classe, les plus petits préfèrent de loin la numérotation directe: l'un lit à voix haute le numéro affiché sur une grande carte de France tandis

qu'un autre compose le numéro sur le clavier. Un poste téléphonique à écoute amplifiée est un plus car il permet de détecter rapidement les éventuelles erreurs de composition du numéro. Les plus grands finissent rapidement par mémoriser les quatre ou cinq numéros qu'ils utilisent le plus.

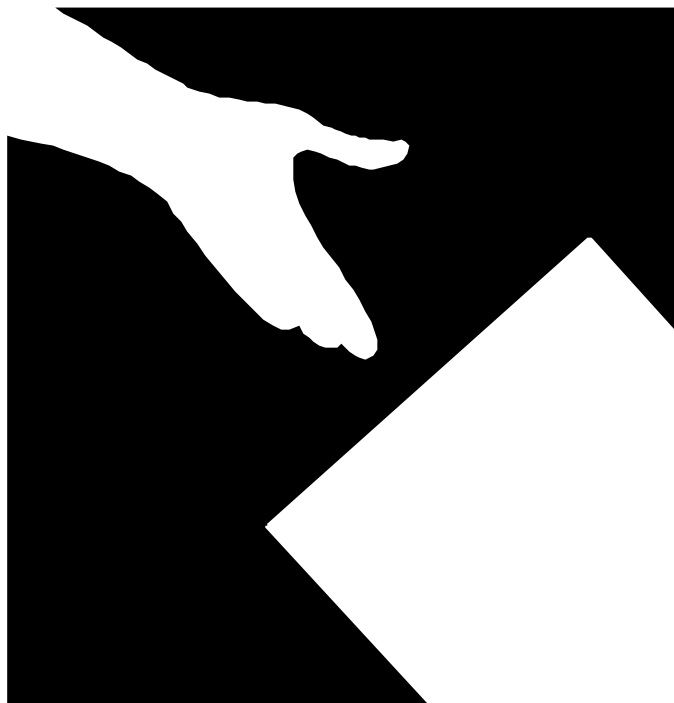
-L'envoi différé de documents. Le seul tarif réduit auquel on a accès est donc la tranche

12h30-13h30. Les faxes plus perfectionnés que nous avons auparavant avaient cette possibilité et en deux années, nous ne l'avons utilisée que rarement pour communiquer avec

de vieux fax à 2400 bds auxquels nous envoyions après 22h30 pour bénéficier du tarif réduit maximum.

Ces derniers étant de plus en plus rares, nous ne l'utilisons plus, les enfants préférant de loin expédier leur fax dès qu'il est prêt.

-Les envois de plusieurs pages sont un peu plus compliqués qu'avec un fax plus perfectionné: ces derniers permettent en général de mettre



plusieurs pages sur un plateau d'alimentation et les expédient automatiquement les unes après les autres. Avec l'agoris 55, on dispose de 5 secondes à la fin de la lecture de chaque page pour introduire la suivante. Ce délai est visualisé par le clignotement d'une diode. Pour les grands, c'est faisable avec un peu d'entraînement. Pour les petits, mieux vaut se limiter aux envois d'une seule page ou leur donner un coup de main pour introduire les suivantes.

CE QU'IL PERMET:

-Envoyer et recevoir des fax dans de très bonnes conditions. Ce télécopieur est réellement rapide et il possède une option 'fin' pour les documents pas très contrastés ou avec beaucoup de détails (photos par exemple).

-Il fonctionne avec des bobines standard et le changement de bobine est à la portée d'un enfant de quatre ans. (tellement simple qu'habités à des fax plus complexes nous avons cherché pendant un bon quart d'heure dans quelle fente introduire le papier: il n'y a pas de fente, on pose le rouleau, c'est tout!)

-Il est très petit et très léger. On peut sans problème l'emporter le soir à la maison dans le cartable ou le ranger dans un placard si on est dans une école à risque. Sa place idéale est sur un minitel.

-Il peut bien sûr, comme tous ses confrères, faire des copies mais cette fonction ne me paraît réellement utile sur un fax que dans un cas: vérifier le résultat de la transmission par fax d'un document particulier (photos, dessins en couleurs).

-C'est aussi une excellente imprimante minitel. Il est livré avec un cordon de raccordement au minitel. L'appui sur la touche 'copie écran' pendant la consultation d'une page télématique donne instantanément une copie papier de cette page en format 20x15, c'est à dire en gros caractères bien lisibles. Cette fonction a véritablement relancé dans ma classe la pratique de la télématique. Nous utilisons jusqu'à présent une procédure automatique sur PC pour relever la bal de l'école. Il



fallait ensuite imprimer les mes- sages hors connexion: 2 possibilités: faire sur imprimante une copie d'écran de l'ordinateur ce qui don- nait des messages tout petits et peu exploitables ou faire une mise en page sous logiciel de PAO ce qui a vite découragé mes informati- ciens les plus acharnés.

Depuis que la relève de BAL est faite avec l'agoris, deux ou trois élè- ves se connectent au serveur direc- tement depuis le minitel (oh ! plaisir de taper soi-même le mot de passel) et impriment directement les pages qu'ils souhaitent présen- ter aux copains. Les progrès en lecture rapide et sélective sont im- pressionnants. La procédure auto- matique n'est plus utilisée que pour l'envoi des messages tapés hors connexion.

-C'est encore un répondeur télémati- que: avec n'importe quel minitel, même les vieux 1B sans abonне- ment. Cela signifie qu'il vous donne la possibilité de recevoir sur votre fax des messages envoyés par d'autres classes qui, moins fortu- nées que la vôtre ne disposent que d'un minitel.

Vous composez , lors du paramé- trage de l'engin qui, j'ai oublié de le signaler, s'effectue directement sur l'écran du minitel, un court mes- sage d'accueil.

A la condition que votre mnt soit sous tension, n'importe quel corres- pondant vous contactant aura la possibilité, si vous ne décrochez pas, de connecter son minitel sur lequel apparaîtra votre page d'ac- cueil et un écran lui permettant de vous laisser un message de plu- sieurs pages que vous recevrez di- rectement sur votre fax. Nous n'avons testé cette fonction qu'entre deux classes de l'école disposant chacune d'une ligne téléphonique. Elle me paraît très intéressante dans le cadre d'un petit éseau de proximité: possibilité d'utiliser le mnt en classe sans passer par un centre serveur, cout des communications insignifiant à l'inté- rieur d'une même circonscription de

taxe permettant la saisie des mes- sages directement sur le minitel et donc accessible aux classes non équipées de PC, caractère évolutif du réseau. On peut imaginer un ré- seau de 3 ou 4 classes achetant un seul fax tournant entre elles quatre, chacune étant alors alternativement émettrice et receptrice.

-Et enfin , l'agoris 55 dispose du mode 'relève automatique' qui per- met par exemple de distribuer à moindre coût votre feuille de journal quotidien: Votre journal est prêt. Mettez le dans le fax, comme pour l'envoyer mais ne l'envoyez pas, laissez-le et vaquez à vos occupa- tions scolaires habituelles.

Lorsqu'une autre classe vous appel- lera pour vous envoyer un fax, vous recevrez d'abord son envoi puis,

avant que la communication ne soit coupée, l'agoris s'empressera de lui envoyer en retour et à ses frais le journal dont vous voulez bien lui faire cadeau à condition de ne pas augmenter exagérément votre note téléphonique.

CONCLUSION: L'agoris 55 me semble être actuellement le fax idéal pour une utilisation en milieu scolaire.

Il ne possède aucun des gadgets des faxes sophistiqués, certaine- ment très utiles dans une entreprise mais réduisant singulièrement l'in- térêt pédagogique de l'initiation à cette technologie nouvelle de com- munication.

Il présente par contre, grâce à ses possibilités d'emploi avec le minitel,

Retrouvez l'I.C.E.M sur minitel:
36 14 EDUCAZUR/ICEM

Pour quoi faire?

-Pour accéder à une présentation actualisée de la pédagogie Freinet, de l'ICEM.

-Pour rencontrer les groupes départementaux, les secteurs de travail.

-Pour découvrir les réseaux de communication (correspondance, télématique, télécopie), comprendre leur fonctionnement , prendre part aux échanges des classes.

-Pour consulter et rendre consultables 24 heures sur 24 les productions télématiques des classes: les magazines.

-Pour participer aux débats, communiquer entre enseignants 'Freinet', coordonner les travaux des classes: la messagerie.

-Pour contacter le C.A, la rédaction du Nouvel Educateur ou tout autre secteur, chantier ou groupe de l'ICEM:

service "Ecrire à l'I.C.E.M" (réponse sous 48 heures) .

Consultable partout en France à un coût très abordable (de 21F l'heure de connexion en tarif normal à 7F50 l'heure après 22h30), le réseau EDUCAZUR/ICEM est l'espace de rencontre idéal pour tous ceux qui pratiquent et souhaitent promouvoir la pédagogie Freinet.

Pour tout renseignement complémentaire (inscription à la messagerie, suggestions,...) utiliser la BAL 'ECRIRE à l'ICEM' ou contacter

Alain
au 94
32 91
(fax
90 37



BAR
90
94
59).

LA PROTECTION SOCIALE EN QUESTION

Christian Montcriol et Florence Saint-Luc ont rencontré Christiane Martel, présidente de la MGEN, en décembre 93. En effet, la MGEN a organisé une campagne d'information auprès du CCOMSEN (Comité de Coordination des Oeuvres Mutualistes et Syndicales de l'Education Nationale). Elle nous a donné un dossier présentant l'analyse des dysfonctionnements de la Protection Sociale, la présentation commentée des mesures Veil-Balladur, et les propositions de la MGEN pour maîtriser les dépenses de santé. Ce dossier peut être consulté ou emprunté chez Florence Saint-Luc. En voici quelques extraits résumés:

Le plan Veil-Balladur

"Une dizaine de plans... depuis 75, basés sur la même idée fautive selon laquelle l'augmentation des prélèvements et la diminution des prestations suffiraient à combler le déficit de la sécurité sociale."

Contenu des mesures:

- déremboursement de 5% des assurés sociaux
- convention avec un accord sur le codage des actes, assorti de sanctions éventuelles, des références médicales, avec un nombre limité de prescriptions et d'examen pour 24 situations courantes, et la mise en place d'un dossier médical. "Le dossier médical est un instrument de suivi médical et de coordination des soins. Conçu comme étant la propriété du malade, élaboré par le généraliste (moyennant finance), il devra être présenté à toute consultation. A défaut, le patient ne serait pas remboursé. Cela peut éviter des prescriptions inutiles, des soins superflus, dangereux.

"La loi sur l'emploi prévoit l'exonération des cotisations des employeurs, sans pour autant que l'Etat ne vienne compenser cette réduction de taxation."

"Déjà, des voix autorisées

s'élèvent pour déclarer que:

- malgré le plan Veil-Baladur, la branche maladie de la SS devrait accuser un déficit de 20 milliards en 94,
- Malgré le plan Veil, le déficit du régime général pourrait dépasser les 50 milliards en 94.

Les propositions de la MGEN et de la Mutualité Française

Il faut:

- organiser le système de soins sans remettre en cause le choix du patient et la liberté du praticien.
- préférer à la médecine ambulatoire et au paiement à l'acte des *filiales de soin*:

- . capitation : fidélisation; 1 dossier unique par patient; collecte de renseignements pour une étude épidémiologique dans le cadre de la santé de la population. (*La capitation est le forfait annuel payé aux généralistes pour chaque patient en fonction de l'âge, de la distance...*)

- .Renforcer le conventionnement ouvert aux seuls praticiens qui respectent les tarifs et participent à la régulation des dépenses de santé.

- . évaluer les pratiques médicales

- . responsabiliser les médecins pour qu'ils pratiquent des soins moins coûteux

- . revoir le mode de production et de distribution des médicaments

- . mettre un terme aux 2 systèmes de financement qui pénalisent les hôpitaux publics (budget global)
- lancer une politique de prévention.

"Il faut bâtir une politique de santé centrée sur l'objectif essentiel de donner des chances égales à toute la population en matière d'accès aux soins et de prévention de santé. La Fédération Nationale de la Mutualité Française propose 2 préalables:

- . une tour de contrôle de la santé qui définirait les filières de soins, labelliserait les techniques médicales, aurait un rôle de conseil en matière de santé publique.

LU DANS LA PRESSE ICEM

Nous échangeons l'Ajuda avec le bulletin pédagogique du groupe du Nord, celui de l'Oise, celui de l'Hérault, appelé "Artisans pédagogiques".

Le sommaire du bulletin N.3 est le suivant:

Edito: enfants en difficultés; coopération adulte et formation; 2 compte-rendus en rapport avec un stage de formation; organisation de la classe: recherche d'un équilibre dans la répartition des différentes structures de travail qui peuvent être mises en place dans une classe; éléments pour aider à une gestion des groupes; correspondance en maternelle et CP; correspondance scolaire et production d'écrits; réflexion sur l'intégration et l'organisation scolaire;

création d'un conte en maternelle. Dans le bulletin du groupe du Nord, il est également question de correspondance. On trouve des index des rubriques "je cuisine, je joue, je fabrique" dans plusieurs bulletins de l'Oise, ainsi qu'un "kit" de travail sur une recette de cuisine pour non-lisants. Pour lire ces bulletins, s'adresser à Florence Saint-Luc (94-





EDUCATION A LA PAIX EDUCATION AU CONFLIT

La commission éducation à la paix de l'ICEM a sollicité des articles en rapport avec l'objet de ses activités. Christian Montcriol, instituteur en CE2 à l'école primaire Frédéric Mistral à Solliès-Pont, a dans sa pratique, surtout travaillé l'éducation au conflit, qu'il envisage comme un préalable de l'éducation à la paix.

L'idée de paix me paraît relever souvent plus d'une utopie que de la réalité : les endroits parfaitement paisibles étant les détières! Le conflit, c'est la vie tant qu'il ne tue pas la vie! C'est pourquoi je préfère parler d'éducation au conflit dans le sens d'apprentissage de la gestion de ceux-ci que d'éducation à la paix.

Une réflexion rapide me montre que par rapport à un conflit, nous pouvons en être soit les protagonistes soit les témoins. Il me semble que nous devons éduquer nos enfants à être l'un ou l'autre sachant qu'ils le seront tout au cours de leur vie et qu'ils n'auront pas à priori la solution.

Protagonistes : de l'affrontement à la confrontation

En mettant l'enfant/le groupe au coeur de ses apprentissages et en lui laissant vivre de multiples conflits (cognitifs ou sociaux) inhérents à ceux-ci, nous habituons les enfants à être à l'écoute de l'autre, voire dans un premier temps à être simplement à l'écoute d'eux-mêmes, à recevoir des avis opposés qui peuvent les faire progresser sans remettre en cause tout leur édifice affectif. C'est un entraînement que de pouvoir accepter la confrontation sans être démolie psychologiquement et sans avoir envie dans un premier temps de répondre violemment.

Par le biais du conseil, l'enfant sera amené à exprimer son désac-

cord en ne cédant pas à la réaction pulsionnelle :

- habitude de la verbalisation, donc de la réflexion, prenant le pas
- possibilité de différer en créant des espaces/temps spécialisés

Témoins : de la passivité à l'engagement actif

Cela relève aussi d'un apprentissage que d'apprendre à repérer les sources de conflits, nommer les



points de désaccord puis apprendre à positiver le conflit pour le dépasser.

La classe coopérative est également le lieu où, au travers de ses institutions, il est aisé de faire le parallèle avec celles existant au niveau national voire international et de montrer en quoi celles-ci ont toujours été des réponses suite à des conflits. Il est intéressant de noter comment en cette période, la communauté internationale essaie d'inventer un droit d'ingérence...

Animation et dynamique de groupes

La gestion des groupes devrait

être un apprentissage de tous les instants à commencer dans la formation des enseignants! Le mouvement Freinet a su depuis longtemps fabriquer des outils permettant celle-ci. La plupart des conflits trouve leur solution dans un de ceux-ci. C'est la raison pour laquelle dans ma classe, nous introduisons au fur et à mesure de l'année, des outils précisant les droits et devoirs de chacun liés aux règles de vie établies elles aussi au fil du temps.

Nous apprenons également à gérer le temps, l'espace. Pour se faire, il nous est indispensable d'élaborer des moyens conservant la mémoire de ces différentes décisions. Chacun doit également apprendre à jouer les différents rôles nécessaires à la gestion des conflits : animateur, président, secrétaire...

En écrivant cet article, je me suis aperçu combien était culturelle la primauté du verbal sur le corporel et combien il pourrait être dangereux de ne privilégier toujours que le premier.

C'est une des raisons pour lesquelles il me paraît indispensable de pratiquer l'éducation physique. En ce qui concerne le conflit, il me semble que nos enfants tirent le plus grand parti du sport où le conflit peut être sublimé, celui-ci devenant alors un jeu. Celui-ci est alors codifié, les règles admises par les joueurs et en principe ceux-ci sont placés à parité de statut à défaut de l'être de compétence. Dans cet ordre d'idée, j'ai toujours fait pratiquer les jeux collectifs et les jeux d'opposition. Ceux-ci se révèlent particulièrement éducatifs. Il est très intéressant sur le plan sportif de mettre les enfants en position d'élaborer leurs règles, les tester,

QUESTIONS DE LECTURE

QUESTION DE SAVOIR OU QUESTION DE POUVOIR ?

QUESTION DE METHODE OU CONSERVATION DES PRIVILEGES ?

Laurent Carle est psychologue scolaire à La Seyne Sur Mer. Il s'est intéressé au problème de l'apprentissage de la lecture, et au conséquence des choix pédagogiques effectués.

On sent d'abord l'intérêt de sa classe et ensuite, s'il reste du temps ou de l'énergie, celui du peuple. Mais nous sommes parfois aveugles et confondons l'intérêt du peuple avec celui de notre classe.

ILLUSTRATION

Dans le débat entre partisans de la voie directe ("*la globale*") et partisans de la voie indirecte ("*la combinatoire*"), il semble qu'il y ait **un postulat implicite et un point d'appui commun aux deux écoles**: à savoir que l'écrit serait une transcription de l'oral. L'écrit serait au service de l'oral et de l'oreille.

Si l'écrit-lire est secondaire et au service de parler-entendre, pour revenir vers des signaux sonores à

partir de signes graphiques, il faut faire marche arrière, c'est à dire sonoriser des signaux visuels. Etape "incontournable" pour utiliser les informations écrites. Or, l'écriture est un outil de communication majeur entre un récepteur et un émetteur absent, éloigné, disparu...

L'écrit n'est donc plus la transcription de l'oral, autrement dit d'un discours ou d'une parole. L'écrit est une langue autonome, indépendante de la parole, un moyen de communication visuel qui présente un avantage énorme sur la parole et le discours: l'avantage d'être 4 fois plus rapide. Ce qui entraîne que, si pour exploiter l'information contenue dans l'écrit, il faut repasser par l'oral, à la vitesse du débit de la parole, on n'entre jamais dans le monde de la communication. On reste un déchiffreur ou au mieux un lecteur linéaire, captif, mais surtout pas un lecteur qui moissonne et engrange la culture.

Ce qui divise alors les écoliers en lecteurs à 2 vitesses:

-les lecteurs: les lecteurs lettrés et initiés qui pensent leur lecture, l'élite, qu'aucune "méthode" de lecture n'empêchera jamais d'apprendre à lire.

-les oralisateurs ou "phonographes": qui mettent 4 jours pour lire Poil de Carotte parce qu'ils sont obligés de parler leur lecture, le "peuple" A quoi bon "lire" quand l'audio-visuel est présent partout?

Une réforme pédagogique n'a de chance d'être adoptée que:

-si elle ne remet en cause la tradition, les us et coutumes scolaires, les rites, les rôles et la place prépondérante des enseignants dans l'institution - école dont il se considère comme propriétaires (les enfants n'étant que des invités-obligés).

-si elle se coule parfaitement dans l'orthodoxie liturgique.

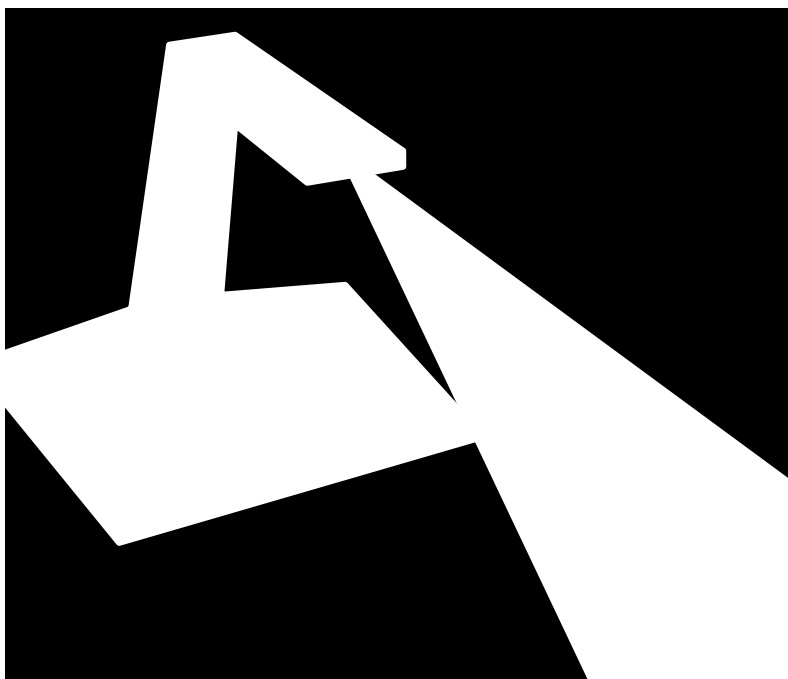
-si elle ne fait peser aucune menace sur le protocole scolaire et sur l'ordre social existant (les enseignants sont les gardiens de l'ordre social)

Bref, **si elle ne change rien**. Ce qui revient à faire encore et toujours plus de la même chose. C'est la petite bourgeoisie qui enseigne. Elle n'a pas le pouvoir financier, mais en possède un autre non négligeable: le pouvoir scolastique. Celui de reproduire l'ordre social considéré comme éternel et immuable. Nous pouvons dormir tranquilles: dans la course aux emplois d'encadrement du tertiaire, nos enfants n'auront pas à subir la concurrence "vulgaire" des enfants de la basse classe. Comme le dit si bien Bourdieu: "L'école apprend à nager à des poissons".

Tant que la pédagogie restera extérieure à l'école, la démocratie aussi, et tant mieux pour nous et bien fait pour eux!

Laurent Carle

Laurent Carle interviendra le mercredi 16 mars au matin à l'école maternelle "Les Collines de Ta-





Guy Goujon est un ancien instituteur pratiquant la pédagogie Freinet. Depuis sa retraite, il s'intéresse au MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente) et a créé le centre Lou Batass, près de Jouques, pour faire découvrir la nature aux enfants.

L'homme fait partie de notre environnement, au même titre que les animaux ou la végétation. La connaissance de cet environnement ne peut se passer de la découverte et de l'observation de nos semblables. De la qualité de la relation entre les hommes dépend l'avenir de la nature qui nous entoure.

Les jeux sont le reflet des relations humaines. Au travers de quelques-uns, nous découvrons plusieurs comportements caractérisant ces relations inter-personnelles.

SE RANGER SUIVANT L'AGE

Pour se connaître, une démarche est nécessaire: aller vers l'autre, lui parler... Et découvrir en même temps une part de soi-même.

AUTO-AVEUGLE ET CONDUCTEUR MUET

Conduire un aveugle dans un endroit arboré, en lui donnant des indications au moyen de touchers sur les épaules, suivant une convention établie au départ, révèle les qualités de la relation entre les 2 partenaires: confiance en l'autre, attitude de protection ou marge laissée à l'autonomie, abandon ou contraction, aptitude à appréhender la nature du sol, l'ombre et la lumière, les bruits.

L'EXCLUSION

Un joueur cherche à pénétrer à l'intérieur d'un cercle formé par les autres, se tenant solidement par les épaules et présentant un mur aussi impénétrable que possible.

Un mouvement très fort de solidarité s'établit spontanément pour interdire l'accès à l'exclus. Celui-ci, devant le mur des dos, ressent intensément l'exclusion, le rejet par le groupe. Suivant ses capacités physiques, il choisira l'entrée en force, l'effraction, ou la ruse (le maillon faible,

S
J
E
U
X
C
O
O
P
E
R
A
T
I
O
N

la chatouille, ou le détournement d'attention).

L'INCLUSION

Jeu similaire, mais dans lequel le joueur est empêché de sortir du cercle; il fait éprouver le



découragement, l'abandon, pouvant se transformer subitement en explosion d'énergie pour "s'en sortir".

Le groupe expérimente son POUVOIR, la force de cohésion, mais la solidarité s'effectue au détriment de quelqu'un.

LE NOEUD GEANT

Tous les joueurs sont regroupés, debout, les bras en l'air, les yeux fermés. Chaque main saisit à l'aveuglette une autre main. Puis, ouvrant les yeux, le groupe commence à se dénouer. Plusieurs solutions peuvent se révéler: un ou plusieurs cercles, quelquefois un véritable noeud.

Dans ce contexte se révèlent les caractères: indifférence passive, participation au "dénouement", rationalité, expérimentation,

imagination, sens de l'organisation et même hyperactivité.

La COOPERATION est nécessaire pour débloquer la situations, dans le RESPECT de l'autre, car les changements de positions sont souvent acrobatiques.

CHAISES MUSICALES

Autant de chaises que de joueurs. Une marche entraînante. Arrêt. Assis. A chaque signal, une ou deux chaises sont supprimées, et les joueurs - sans qu'il y en ait d'éliminés - doivent de plus en plus COOPERER pour s'installer tous sur les chaises restantes, sans qu'aucun pied touche le sol. Deux chaises ont supporté finalement une grappe d'une quinzaine de personnes.

De la ruée spontanée du début pour avoir la place assise, le groupe arrive progressivement à une CONCERTATION nécessaire à l'édification de la pyramide finale, structure où chacun a sa place et son rôle à jouer en fonction de sa force et de son goût du risque.

Si j'ai le souci de l'environnement, je ne peux pas proposer n'importe quel jeu. Je pense aux comportements déclenchés, aux attitudes encouragées. Un animateur responsable et cohérent pensera à développer, même en jouant, le besoin de découverte, le respect d'autrui, des relations de confiance, le sens de la solidarité et de la coopération.

Guy GOUJON contact
varois: Bernard Vanmalle

Bibliographie

FRANCAS, 10-14 rue Tolain 75020 Paris

Fichier, jeux et activités nature: collection "Viens jouer" Fichier: 40

NON -VIOLENCE ACTUALITE BP 241 45202 Montargis tel: 38-93-67-22

Fichier: 40 jeux de groupe (70F)
Jeux coopératifs pour bâtir la paix (100F)

Dossiers: jeux et violence (70F) - Pour une éducation non-violente (80F)

Editions Souffle d'Or BP 3 05300 Barret-Le-Bas tél: 92-65-10-61



LA RELAXATION A L'ECOLE: des capacités d'attention qu'il importe de libérer

Jean-Claude Peingnez, ancien enseignant ayant travaillé dans l'ICEM, travaille actuellement à l'Inspection Académique. Il a suivi une formation en relaxation et sophrologie.

*Nervosité : Les enfants instables ont des capacités d'attention réduites. Une méthode de relaxation mise au point par des enseignants pour libérer la qualité de vie de l'élève et ses possibilités d'apprentissage.

*Conscience de soi : La relaxation touche au physique et au mental. Elle mène à une meilleure maîtrise de soi, favorise la concentration,

rend disponible à l'effort.

*La pratique à l'école: Une technique intégrée à l'école se pratique à sa table en séance de maintien ou de gymnastique sous l'animation du maître lui-même. Des résultats probants et vérifiés qui touchent la vie professionnelle de l'enseignant, sur les attitudes et ha-



bitudes des enfants jusqu'à leur créativité. Et les parents... voudraient bien en faire autant.

*Information et formation: Jean-Claude Peingnez se propose de témoigner de son expérience et de faire connaître le "chant diphonique-relaxation" lors d'une réunion de l'IVEM un samedi après-midi. Les personnes intéressées se manifesteront afin de fixer une date (n'importe quel samedi après-midi, sauf les 13 mars, 23 avril, 14 mai, 5 juin, 18 juin). Une documentation sera remise à cette occasion, mais si vous souhaitez la recevoir écrire:

Mr Peingnez Jean-Claude - 337 Bd
Michelet
Le Mourillon - 83000 TOULON

Pour la formation, soit en stage, soit à la demande d'un groupe constitué, s'adresser à :

GROUPE PLURALISTE

Bernard Vanmalle, professeur de français au collège Leï Garus à Saint-Maximin depuis septembre 93, s'occupe d'une 4ème et d'une 3ème d'insertion. Il a travaillé en Normandie dans une ZEP à Dreux. Sa recherche pédagogique était centrée sur la régulation des conflits et les stratégies non-violentes avec l'IFMAN (Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente).

Un groupe de recherche pédagogique vient de naître dans le Var. Greffé sur un mouvement d'éducation à la paix déjà ancien, il est centré sur le second degré et se veut un lieu d'échanges et de propositions, un lieu de recherche qui se fonde sur les travaux déjà existants.

C'est là le sens du pluralisme: ouvertures, croisements, fusions. Dès notre première rencontre, les 14 participants étaient bien de couleurs pédagogiques diverses (GFEN, ICEM, Non-Violence, etc...) , mais en harmo-

nie.

Nous avons créé ce groupe parce que rien de tel n'existe dans le département. En second degré, l'IREM (Institut de Recherche En Mathématique) effectue un travail intéressant mais ciblé sur une matière alors que nous voulons réfléchir sur la relation éducative quelle que soit la matière sans négliger l'importance de "l'administration". En primaire, l'IVEM (Institut Varois de l'Ecole Moderne) effectue également un travail très riche qui s'enracine dans le mouvement Freinet, mais le collège a sa spécificité et le pluralisme, ses exigences. Pour ma part, adhérent à l'IVEM et au groupe pluraliste, je représente la passerelle (ou l'interface, en langage informatique branché!), qui s'exprime avec plaisir dans l'Ajuda (bulletin de l'IVEM).

Pour plus de précisions, voici le programme de nos rencontres jusqu'en juin:

Apprentissages et liberté
- Le 26 mars : outils d'apprentissages, les invariants à travers les différentes matières.

présentation de la gestion mentale par Christine Maestrini, et de la PEI par Yves CZUCKERMAN.

-Le 16 avril: étapes psychologiques des adolescents. Présentation de Vygotsky par Michelle Monte.

Nous cherchons quelqu'un capable de décrire ces étapes d'évolution.

- Le 14 mai: Equilibrer le groupe et l'individu, l'entraide et l'autonomie.

Présentation du travail personnalisé en pédagogie Freinet par Christian Montcriol.

-Le 18 juin: Qu'est-ce qu'apprendre? Rassurer ou déstabiliser?

Nous projetons pour l'année suivante d'organiser un forum pédagogique avec tous les individus et mouvements intéressés.

Thème envisagé pour l'automne 94: Apprendre la loi

(l'autorité, la sanction, la citoyenneté, ...)